



MAIRIE  
DE  
**VILLEDIEU**

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU LUNDI 24 JUILLET 2017**

Sur convocation de Madame la Première adjointe, Mireille DIEU, en date du 19 juillet 2017, à 19h00.

**Présents :** Mme Mireille DIEU - M. Gérard MARTIN - M. Olivier SAC-DELHOMME - Mme Sylvie BOUFFIÈS - M. Claude CELLIER - M. Daniel LABIT-BARTHALOIS - M. Ludovic GIRARD - Mme Roselyne GIRAUDEL - M. Jean-Laurent MACABET.

### **Absents excusés :**

M. Pierre ARNAUD qui donne pouvoir à Mme Mireille DIEU.

M. Etienne RENET qui donne pouvoir à M. Gérard MARTIN

Mme. Élisabeth BERTRAND qui donne pouvoir à M. Ludovic GIRARD.

M. Samuel CHARPENTIER qui donne pouvoir à Mme. Sylvie BOUFFIÈS.

M. Olivier SAC-DELHOMME est nommé secrétaire de séance.

L'assemblée étant formée de neuf conseillers municipaux présents, la séance continuant, M. Olivier SAC-DELHOMME donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 22 juin 2017. Il est demandé d'apporter un complément d'information concernant l'effectif scolaire qui ne peut être considéré comme insuffisant tel qu'avancé par les services de l'inspection académique car la commune de Villedieu est en zone rurale, zone dans laquelle la norme nationale ne peut donc s'appliquer.

*Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil municipal à l'unanimité.*

Madame Mireille DIEU ouvre le Conseil Municipal en rappelant l'ordre du jour dont le point unique est le suivant :

### **1°/ Délibération autorisant l'affermissement de la tranche conditionnelle pour la réalisation des travaux de rénovation de l'immeuble du Café du Centre et lancement des travaux de la 2ème tranche de rénovation du bâtiment communal.**

Madame la Première adjointe rappelle que le projet de rénovation de l'immeuble du café du Centre comprenait une part ferme, dite 1<sup>ère</sup> tranche, pour les travaux de réhabilitation du café du Centre au rez-de-chaussée de l'immeuble et des travaux de consolidation de l'édifice, ainsi qu'une part conditionnelle, dite 2<sup>ème</sup> tranche, subordonnée à l'obtention de subventions et d'un autofinancement suffisant.

Ainsi, les démarches administratives précédentes concernant les projets de travaux prévus dans la seconde tranche du marché public ont fait l'objet de demandes de subventions et de présentation d'un plan de financement spécifique validés par les délibérations suivantes transmises au contrôle de légalité :

- La délibération n°05-2017 du 24 mars 2017 approuvant le projet de travaux correspondant à la deuxième phase de travaux ainsi que le plan de financement d'un montant TTC de 246 197 euros et sollicitant à cet effet la DETR,
- La délibération n° 18-2017 du 06 avril 2017 approuvant la demande de réserve parlementaire auprès de Monsieur le Sénateur Claude Haut dans le cadre du plan de financement précédemment cité,
- Les délibérations n° 24 bis et 25 bis du 04 juillet 2017 autorisant la contraction d'emprunt et d'un crédit relais auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence d'un montant global de 121 089,28 euros, dont les virements de crédits ont été validé par la délibération n°26-2017 du 27 juin 2017.

Les actes d'engagements signés par les entreprises retenues le 31 octobre 2016 par la Commission d'appel d'offres compétente ont attribué les lots de la manière suivante :

<b>LOTS-NATURE</b>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>MONTANT TRANCHE CONDITIONNELLE (EN EUROS HT)</b>	<b>MONTANT TRANCHE CONDITIONNELLE ( EN EUROS TTC)</b>	<b>MONTANT GLOBAL TRANCHE FERME +TRANCHE CONDITIONNELLE (EN EUROS HT)</b>
Lot 1 –Gros oeuvre	Construire en Provence	26 725,60 €	32 070,72 €	156 048,23€
Lot 2-Plâtrerie	EUR PPB	21 505,49€	25 806,59€	30 634,00€
Lot 3- Carrelage/faïence	TRADISOL	24 522,90€	29 427,48€	31 080,30€
Lot 4 – Menuiserie extérieure	GROSJEAN	14 294,55€	17 153,46€	16 322,28€
Lot 5- Menuiserie intérieure	ENT. ILLE	7 203,70€	8 644,44€	18 202, 80€
Lot 6- Peinture	ENT KSP	7 473,00€	8 967, 60€	11 838,56€
Lot 7-Peinture façade	Infructueux/estimation	Sans objet	Sans objet	2 000,00€
Lot 8-Serrurerie	Infructueux/estimation	11 859,00€	14 230,80€	29 000,00€
Lot 9- CFO-CFA- Electricité	ENT E.T.E	20 308,89€	24 370, 67€	50 847,93€
Lot 10- CVC-	ENT ANAYA	29 126,00€	34 951, 20€	74 252,00€
<b>TOTAUX</b>		<b>163 019,13€</b>	<b>195 622,96€</b>	<b>420 226,10€</b>
<b>TVA 20%</b>				<b>80 045,22€</b>
<b>TOTAL TTC</b>				<b>504 271,32€</b>

Cependant, il y aura des avenants à prévoir puisque les prix annoncés en 2016 vont être indexés sur la tarification en vigueur en 2017 et certains travaux ou aménagements prévus lors de la tranche 1 vont être

poursuivis pendant la tranche 2 ou ont déjà fait l'objet de modification après discussion avec le cabinet d'architectes.

Aussi, Madame la Première adjointe propose d'affermir la tranche conditionnelle, dite tranche 2, et précise que pour respecter l'échéancier prévisionnel fourni aux différents financeurs, il convient de lancer la 2<sup>ème</sup> phase des travaux à compter du 15 octobre 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'affermir la tranche conditionnelle des travaux de rénovation de l'immeuble du Café du Centre et de maintenir le projet initial de réalisation d'une salle de restauration à l'étage du bâtiment attachée au Café du Centre et la construction de 2 logements,
- Précise que les crédits sont inscrits au budget de la Ville,
- Approuve le commencement des travaux à compter du 15 octobre 2017,
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires, signer les pièces du marché, les ordres de service et mettre en œuvre la réalisation de ce projet.

**Votes : 8 « pour »**  
**2 « contre »**  
**3 « abstention »**

Le prochain conseil municipal aura lieu le 11 septembre 2017 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Fait à Villedieu le 26 juillet 2017,

Madame la Première adjointe,

Mireille DIEU.

